

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE ORDINAIRE**

**2 JUIN 2025
20 H**

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 2 juin 2025, à 20 h, à la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Benoit Duval, et Gaétan Marcil, formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante Brigitte Collin.

Absences motivées : Monsieur le maire Martin Damphousse et madame la conseillère Natalie Parent

Sont également présents : M. Joel Bélanger, *directeur général*
Mme Mylène Rioux, *directrice adjointe des Services juridiques et greffière*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Demande de précision quant à la zone visée par le règlement 707-160 modifiant le règlement de zonage 707;
- Demande de clarification concernant le projet 2024 affecté au fonds des carrières et sablières pour des travaux de correction de pavage au courant de l'année 2024.

Fin de la première période de questions.

DÉPÔTS

Dépôt – Rapport de suivi de l'application des recommandations – Publication des contrats dans le système électronique d'appel d'offres – Commission municipale du Québec

La greffière prend acte du dépôt du rapport de suivi de l'application des recommandations de publication des contrats dans le système électronique d'appel d'offres par la Commission municipale du Québec.

Dépôt – Mouvement de personnel

La greffière prend acte du dépôt du *Rapport de mouvement de personnel – Embauches du personnel* numéro MP-2025-06 préparé par le Service des ressources humaines en date du 27 mai 2025.

Dépôt – Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2024

La greffière prend acte du dépôt par madame la mairesse suppléante Brigitte Collin du rapport des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2024.

Dépôt – Rapport du vérificateur

La greffière prend acte du dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

Dépôt – Procès-verbal de correction – Demande d'usage conditionnel n° 2024-080 – Permettre l'installation d'une antenne de télécommunication – 2260, chemin du Pays-Brûlé

La greffière dépose le procès-verbal de correction de la résolution 2025-063.

Dépôt – Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement 999 décrétant des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable et réfection du pavage des rues Brien, Dalpé et Parisot et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 985 000 \$ pour en acquitter le coût

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement 999 décrétant des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable et réfection du pavage des rues Brien, Dalpé et Parisot et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 985 000 \$ pour en acquitter le coût.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2025-140

Approbation du procès-verbal Séance ordinaire 5 mai 2025

IL est proposé par madame la conseillère Carine Durocher
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, tel que présenté par la directrice adjointe des Services juridiques et greffière.

ADOPTÉE.

2025-141

Approbation des comptes – Mai 2025

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER la liste des comptes à payer, soit 2 497 929,38 \$ au fonds d'administration, 201 129,77 \$ au fonds des dépenses en immobilisation, pour un total de 2 699 059,15 \$, préparée et déposée par la directrice du Service des finances et trésorière pour le mois de mai 2025.

Certificat de la trésorière numéro 4027

ADOPTÉE.

2025-142 Demande d'autorisation de transferts budgétaires pour 2025

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires pour l'année 2025 de 46 024 \$ au fonds d'administration et de 92 263 \$ en projets d'investissements, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 28 mai 2025 et joints à la présente.

ADOPTÉE.

RÈGLEMENTS

A-2025-13 Avis de motion – Règlement 707-158 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'encadrer les unités d'habitation accessoire

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement 707-158 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'encadrer les unités d'habitation accessoire.

2025-143 Adoption d'un premier projet de règlement – Règlement 707-158 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'encadrer les unités d'habitation accessoire

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement 707-158 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'encadrer les unités d'habitation accessoire soit et est adopté.

ADOPTÉE.

A-2025-14 Avis de motion – Règlement numéro 707-159 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'y apporter des corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Benoit Duval

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 707-159 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'y apporter des corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

A-2025-15 Avis de motion – Règlement 707-160 modifiant le règlement de zonage 707 afin de remplacer la grille des usages et normes applicable à la zone P-414 afin de modifier les usages de nature résidentielle autorisés et les normes d’implantation des bâtiments et d’aménagement des terrains

Avis de motion est donné par madame la conseillère Carine Durocher

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement 707-160 modifiant le règlement de zonage 707 afin de remplacer la grille des usages et normes applicable à la zone P-414 afin de modifier les usages de nature résidentielle autorisés et les normes d’implantation des bâtiments et d’aménagement des terrains.

2025-144 Adoption d’un premier projet de règlement – Règlement 707-160 modifiant le règlement de zonage 707 afin de remplacer la grille des usages et normes applicable à la zone P-414 afin de modifier les usages de nature résidentielle autorisés et les normes d’implantation des bâtiments et d’aménagement des terrains

IL est proposé par madame la conseillère Carine Durocher
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D’ADOPTER le projet de règlement 707-160 modifiant le règlement de zonage 707 afin de remplacer la grille des usages et normes applicable à la zone P-414 afin de modifier les usages de nature résidentielle autorisés et les normes d’implantation des bâtiments et d’aménagement des terrains.

ADOPTÉE.

A-2025-16 Avis de motion – Règlement numéro 709-11 modifiant le règlement de construction numéro 709 afin d’encadrer l’entretien des constructions

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 709-11 modifiant le règlement de construction numéro 709 afin d’encadrer l’entretien des constructions.

2025-145 Adoption d’un projet de règlement – Règlement numéro 709-11 modifiant le règlement de construction numéro 709 afin d’encadrer l’entretien des constructions

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D’ADOPTER le projet de règlement numéro 709-11 modifiant le règlement de construction numéro 709 afin d’encadrer l’entretien des constructions.

ADOPTÉE.

A-2025-17 Avis de motion – Règlement 710-5 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 710 afin de retirer les normes relatives aux logements complémentaires

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 710-5 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 710 afin de retirer les normes relatives aux logements complémentaires.

2025-146 Adoption d'un projet de règlement – Règlement 710-5 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 710 afin de retirer les normes relatives aux logements complémentaires

IL est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le projet de règlement 710-5 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 710 afin de retirer les normes relatives aux logements complémentaires.

ADOPTÉE.

A-2025-18 Avis de motion – Règlement 711-14 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin de procéder à des corrections et ajustements pour faciliter l'application dudit règlement

Avis de motion est donné par madame la conseillère Geneviève Labrecque

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 711-14 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin de procéder à des corrections et ajustements pour faciliter l'application dudit règlement.

2025-147 Adoption d'un projet de règlement – Règlement 711-14 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin de procéder à des corrections et ajustements pour faciliter l'application dudit règlement

Il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le projet de règlement 711-14 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 711 afin de procéder à des corrections et ajustements pour faciliter l'application dudit règlement.

ADOPTÉE.

A-2025-19 **Avis de motion, présentation et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 808-12 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation durable Programme Rénovation » afin de prévoir son application et les modalités pour l'année 2025**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Carine Durocher

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera proposé l'adoption du règlement 808-12 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation durable Programme Rénovation » afin de prévoir son application et les modalités pour l'année 2025.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2025-20 **Avis de motion – Règlement numéro 848-7 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 848 afin d'encadrer certains types d'unités d'habitation accessoires**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 848-7 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 848 afin d'encadrer certains types d'unités d'habitation accessoires.

2025-148 **Adoption d'un projet de règlement – Règlement numéro 848-7 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 848 afin d'encadrer certains types d'unités d'habitation accessoires**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement 848-7 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 848 afin d'encadrer certains types d'unités d'habitation accessoires soit et est adopté.

ADOPTÉE.

A-2025-21 **Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement – Règlement 980 décrétant les exigences requises pour procéder à un branchement au réseau d'égout sanitaire et/ou pluvial ainsi qu'à un branchement au réseau d'aqueduc**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Benoit Duval

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté, en vue de son adoption, le règlement 980 décrétant les exigences requises pour procéder à un branchement au réseau d'égout sanitaire et/ou pluvial ainsi qu'à un branchement au réseau d'aqueduc.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet de règlement visé.

2025-149 Adoption – Règlement 985-6 modifiant le règlement 985 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement face au 1865, rue du Souvenir

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 5 mai 2025;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du règlement dans les délais requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le règlement 985-6 modifiant le règlement 985 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement face au 1865, rue du Souvenir.

ADOPTÉE.

**2025-150 Adoption premier projet – P.P.C.M.O.I. n° 2025-029 Permettre la modification d'un bâtiment principal 1425, chemin de l'Énergie
Groupe Robert**

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (ci-après nommé « P.P.C.M.O.I. ») n° 2022-026 adopté par la résolution 2022-336;

CONSIDÉRANT que le requérant souhaite apporter une modification aux plans approuvés par le P.P.C.M.O.I. n° 2022-026, par le biais d'un second P.P.C.M.O.I.;

CONSIDÉRANT la demande de P.P.C.M.O.I. présentée par le requérant afin de permettre la modification du bâtiment principal situé au 1425, chemin de l'Énergie, en retirant le bandeau décoratif jaune initialement prévu sur les plans;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU-2025-027 du 9 avril 2025, le comité consultatif d'urbanisme recommande d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° 2025-029 afin de permettre la modification du bâtiment principal situé au 1425, chemin de l'Énergie, dans la zone I-221, en retirant le bandeau décoratif jaune des plans concepts datés du 4 mars 2022.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2025-151 Octroi de contrat – Acquisition d'une excavatrice sur chenilles

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public TP-2025-01 pour l'acquisition d'une excavatrice sur chenilles, publié sur SÉAO le 4 mars 2025;

CONSIDÉRANT la réception de six (6) soumissions aux montants suivants, incluant les taxes :

- J. René Lafond inc.	183 588,63 \$
- Équipements Robert inc.	188 323,30 \$
- Longus Equipement inc.	205 552,30 \$
- Wajax Limitée	206 813,58 \$
- Aubin & St-Pierre inc.	232 970,55 \$
- Brandt Tractor Ltd.	248 346,00 \$

CONSIDÉRANT que l'analyse de conformité révèle que les deux plus basses soumissions sont non-conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 2 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER un contrat de 205 552,30 \$ incluant les taxes au plus bas soumissionnaire conforme, soit Longus Équipement Inc. pour l'acquisition d'une excavatrice sur chenilles, conformément à sa soumission datée du 14 avril 2025;

D'AFPECTER cette dépense au fonds de roulement et de prévoir son remboursement sur une période de 10 ans à compter de 2026.

Certificat de la trésorière numéro 4023

ADOPTÉE.

2025-152 Octroi de contrat – Services d'installation d'un (1) module de balayage et d'aspiration de rues sur un camion porteur usagé

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public TP-2025-02 pour les services d'installation d'un (1) module de balayage et d'aspiration de rues sur un camion porteur usagé, publié sur SÉAO le 18 mars 2025;

CONSIDÉRANT la réception d'une (1) soumission au montant suivant, incluant les taxes :

- Cubex Limited	301 226,45 \$
-----------------	---------------

CONSIDÉRANT que la soumission est conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 15 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER un contrat de 301 226,45 \$ incluant les taxes au plus bas soumissionnaire conforme, soit Cubex Limited pour les services d'installation d'un (1) module de balayage et d'aspiration de rues sur un camion porteur usagé, conformément à sa soumission datée du 12 mai 2025;

D'AFFECTER cette dépense au fonds de roulement et de prévoir son remboursement sur une période de 10 ans à compter de 2026.

Certificat de la trésorière numéro 4026

ADOPTÉE.

2025-153 Octroi de contrat – Corrections de pavage

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public SGN-2025-0301 pour des travaux de corrections de pavage publié sur SÉAO le 15 avril 2025;

CONSIDÉRANT la réception de cinq (5) soumissions aux montants suivants, incluant 10 % d'imprévus et les taxes :

- Excavation Jonda inc.	566 685,33 \$
- Les Entreprises Michaudville inc.	666 000,00 \$
- Pavage Axion	702 947,67 \$
- Pavages Métropolitain inc.	780 211,50 \$
- Eurovia Québec Construction inc.	845 121,05 \$

CONSIDÉRANT que l'analyse de conformité révèle que tous les soumissions sont conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service du génie en date du 27 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER un contrat de 566 685,33 \$ incluant 10 % d'imprévus et les taxes au plus bas soumissionnaire soit Excavation Jonda inc. pour les travaux de corrections de pavage, conformément à sa soumission datée du 13 mai 2025;

Certificat de la trésorière numéro 4025

ADOPTÉE.

2025-154 Projet 2024 affecté au fonds des carrières et sablières – Corrections de pavage

CONSIDÉRANT l'appel d'offres SGN-2024-0301 concernant la correction de pavage pour l'année 2024 octroyé par la résolution 2024-196;

CONSIDÉRANT les dernières factures reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service du génie, en date du 26 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le paiement de 188 156,42 \$, taxes incluses, à la compagnie Eurovia Québec Construction inc. pour des travaux de correction de pavage pour l'année 2024, comme prévu à l'appel d'offres SGN-2024-0301;

D'AFFECTER cette dépense au fonds des carrières et sablières.

Certificat de la trésorière numéro 4028

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-155 Mesure disciplinaire – Rapport SRH-2025-YE02

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par la directrice du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carine Durocher

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'imposer 2 jours ouvrables de suspension sans solde à l'employé concerné.

ADOPTÉE.

2025-156 Appui de la Ville de Varennes – Demande à la CPTAQ d'usage non agricole du lot 6 223 912 – Chemin des Sucrieries

CONSIDÉRANT l'ordonnance émise par la Commission de protection du territoire agricole (ci-après la « CPTAQ ») le 1^{er} avril 2025, demandant au propriétaire du lot 6 223 912 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères, de remettre le terrain en état d'agriculture après avoir constaté que des matériaux étaient présents sur le terrain conférant ainsi un usage non agricole;

CONSIDÉRANT la demande d'usage non agricole du lot 6 223 912 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères, déposée par le propriétaire pour effectuer les travaux, lesquels requièrent un appui de la Ville;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux envisagés, un permis de remblai est nécessaire, lequel est conditionnel à une autorisation préalable de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT les agissements illégaux et sans droit effectués par le propriétaire, par le passé, sur le lot en question, à savoir le lot 6 223 912;

CONSIDÉRANT tous les préjudices causés au réseau routier de la Ville par lesdits agissements du propriétaire du lot 6 223 912;

CONSIDÉRANT les sommes considérables qui ont dû être investies par la Ville afin de remettre en état le réseau routier;

CONSIDÉRANT qu'une telle autorisation pour usage non agricole aura comme conséquence certaine et non négligeable, une dégradation accélérée du réseau routier de la Ville;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de cette demande engendrerait des difficultés significatives en matière de propreté sur le réseau routier, nécessitant des nettoyages fréquents et occasionnant des coûts additionnels pour la Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE REFUSER d'appuyer auprès de la CPTAQ la demande d'autorisation pour usage non agricole du lot 6 223 912 au cadastre du Québec, dans le but d'effectuer des travaux de remblai pour remettre le terrain en état d'agriculture.

ADOPTÉE.

2025-157

Appui de la Ville de Varennes – Demande à la CPTAQ d'usage non agricole du lot 6 665 635 – Chemin du Petit-Bois

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 6 665 635 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères, et qu'une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après nommée « CPTAQ ») est nécessaire afin d'autoriser la construction d'un nouveau bâtiment;

CONSIDÉRANT la demande d'usage non agricole du lot 6 665 635 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;

CONSIDÉRANT que le projet n'aura aucun impact sur l'agriculture exercée sur les lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carine Durocher
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPUYER la demande d'autorisation d'usage non agricole du lot 6 665 635 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;

QUE la présente résolution est motivée en fonction des critères de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricole*;

QUE la présente démarche est en conformité à la réglementation d'urbanisme et au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville.

ADOPTÉE.

2025-158

**Officialisation du toponyme – Salle Raymond-Gélinas
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT la volonté de nommer officiellement la salle principale de la Maison des Jeunes de Varennes;

CONSIDÉRANT que feu monsieur Raymond Gélinas est un membre fondateur de la Maison des Jeunes de Varennes et a participé au développement de l'organisme comme membre actif pendant plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité culturel, du patrimoine et de toponymie en date du 7 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE DÉSIGNER officiellement la salle principale de la Maison des Jeunes de Varennes, la « Salle Raymond-Gélinas », en l'honneur d'un de ses membres fondateurs, monsieur Raymond Gélinas.

ADOPTÉE.

2025-159

**Calendrier des activités des membres du conseil – Juin 2025
Autorisation de dépenses**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER les dépenses reliées à la présence des élus aux différentes activités, répertoriées au calendrier pour le mois de juin 2025, tel qu'annexé à la présente.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande d'information concernant la circulation des camions dans le cadre du projet 2024 affecté au fonds des carrières et sablières pour des travaux de correction de pavage au courant de l'année 2024;
- Dépôt d'un document à l'intention des membres du conseil par le Club de Patinage Artistique de Varennes relativement à la réduction des heures de glace allouées au Sportplex de l'Énergie;
- Demande de rencontre afin de discuter d'un projet visant la protection contre l'érosion des berges;
- Demande d'information quant aux normes retirées et les normes relatives aux logements complémentaires visés par le règlement 710-5 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 710;
- Demande d'information quant à la démolition de l'ancienne caserne;
- Demande de suivi sur les démarches ou représentations qui auraient été faites auprès de la compagnie BauVal concernant le dossier du transport lourd;

- Demande d'information quant à l'acquisition du camion de pompier électrique pour le Service de Sécurité incendie.

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h.

La mairesse suppléante,

*La directrice adjointe des Services
juridiques et greffière,*

Brigitte Collin

Mylène Rioux, OMA